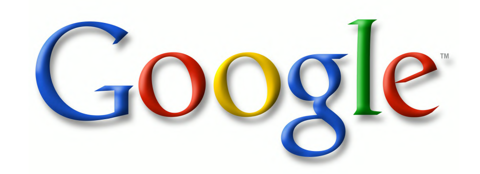
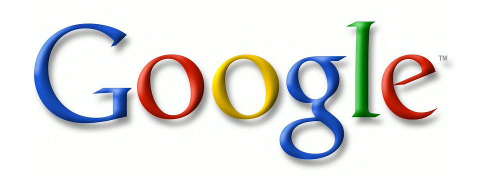
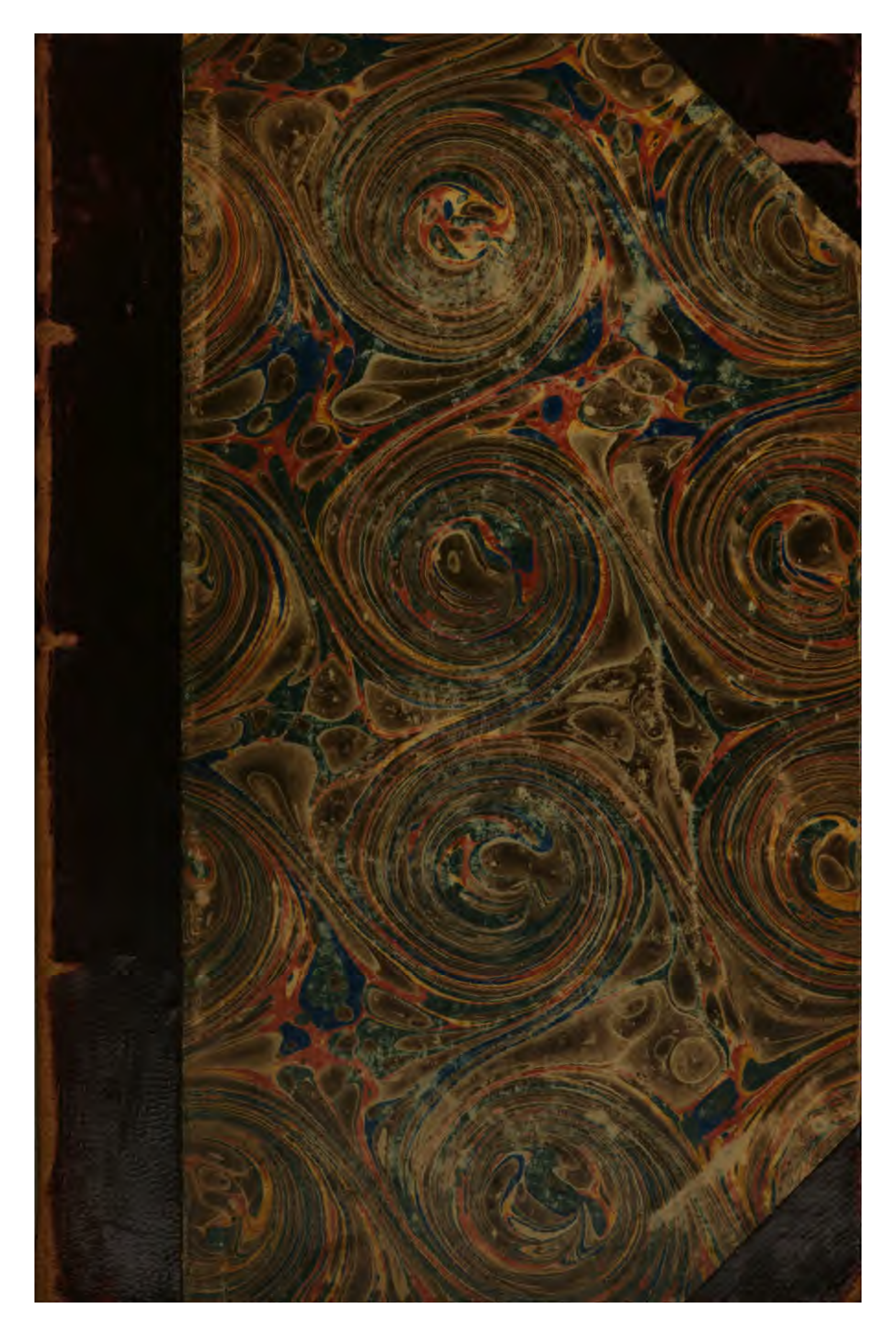
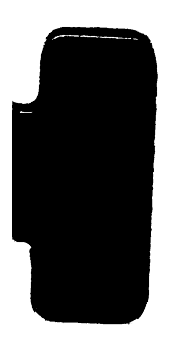
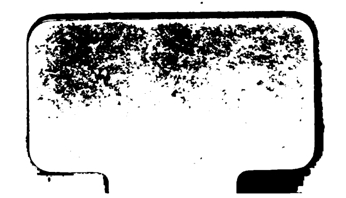




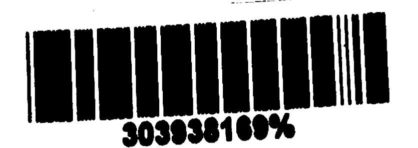





E LIBRIS
IOHANNIS EVANS
D.C.L., LL.D
SOC.REG.S.
I DESIRE TO DESERVE






303938169%

MONNAIES FRANÇAISES

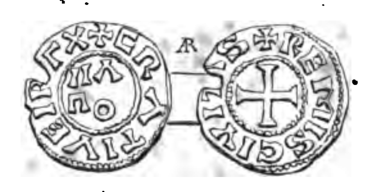
INÉDITES

DU CABINET DE M. DASSY,

DÉCRITES

PAR ADRIEN DE LONGPÉRIER,

Membre de la Société Royale des Antiquaires de France
et de la Société Numismatique de Londres.



PARIS.
TECHENER, PLACE DU LOUVRE, 12.

—

1840.



MEAUX. — IMPRIMERIE DE A. DUBOIS.

Ce n'est point le catalogue du cabinet de M. Dassy que je viens donner ici — de cette collection qui a coûté vingt années de soins et de recherches ; l'accomplissement d'un tel travail eût exigé plus de temps que je n'en ai à ma disposition. D'ailleurs un grand nombre des médailles de ce remarquable cabinet se trouve décrit dans des ouvrages anciens ou a été récemment publié ; d'autres, les séries celtique et mérovingienne en première ligne, sont comprises dans des travaux spéciaux entrepris par des numismatistes dont la conscience et le savoir nous assurent d'importants résultats.

On comprendra le scrupule qui m'empêche d'enlever, à de zélés collaborateurs, le plaisir de faire connaître les premiers des monuments qu'ils décrivent *ex professo*, plaisir qui n'est qu'une bien légère compensation du labeur que réclament les *traités* dont nous allons leur être redevables.

La libéralité avec laquelle M. Dassy a communiqué aux érudits les trésors de son cabinet, a sans doute beaucoup abrégé ma tâche, et je n'ai eu qu'à rechercher les pièces inédites de la seconde et de la troisième race des rois de France, et celles qu'ont frappées dans les provinces les barons laïcs et ecclésiastiques. La suite en est encore assez considérable et forme un ensemble intéressant.

Je m'en suis tenu aux monnaies *inédites* et je n'ai pas cédé au plaisir de constater l'existence de celles qui ne nous sont connues que par d'anciennes gravures dont les originaux avaient depuis long-temps disparu et dont l'authenticité pouvait même être révoquée en doute. Le *sol d'or* de Charlemagne et de Grimoald, le *denier* de Boson, roi de Bourgogne, le *salut d'or* de Charles de Provence, le *florin d'or* de Réné II de Lorraine et tant d'autres pièces précieuses par leur rareté ou leur métal, n'entrent point dans le travail que l'on va lire.

Par contre on y trouvera des monnaies dont la rareté n'est pas grande et que renferment bien des collections; mais sur lesquelles toutefois pas une ligne

n'a été écrite. Il m'a semblé nécessaire de les comprendre dans un travail général, ne fût-ce que parce-qu'elles ne donnaient pas matière à une publication particulière.

En somme, mon but a été, non pas de faire connaître la richesse et l'étendue des diverses suites de monnaies et de médailles qui composent le cabinet de M. Dassy; mais de fournir aux amis de nos antiquités quelques nouveaux éléments de travail, de livrer à leur examen des monuments qui complètent en certains points les données que l'on possède sur l'histoire monétaire de la France.

Quelque imparfait que soit ce travail d'une semaine, j'ose espérer que les numismatistes voudront bien l'accueillir avec indulgence; ils me sauront gré, sans doute, de leur faire connaître des pièces telles que le denier de Pépin, frappé à Chartres, et celui de Hugues-Capet, seule monnaie purement *royale* qui nous soit restée de ce prince — telles encore que les deniers des vicomtes de Narbonne et des archevêques de Rheims, monnaies sur lesquelles j'appelle particulièrement leur attention, comme concourant avec quelques autres rares monuments à assigner à l'origine de la monnaie seigneuriale une époque reculée dans notre histoire.

1er *Octobre* 1839.

AVIS.

Les médailles portant dans les planches des numéros correspondants à ceux dont elles sont affectées dans le texte, on n'a pas marqué de renvois qui ne feraient que compliquer inutilement la composition.

MONNAIES FRANÇAISES

INÉDITES

DU CABINET DE M. DASSY.

MONNAIES ROYALES.

PÉPIN.

Chartres.

1. R. F.

℟. CARN. Figure nimbée, de face, tenant une longue croix; près d'elle, une autre croix. *Denier d'argent.*

J'attribue cette pièce à Pépin, pour ne pas m'écarter de l'opinion générale qui range au règne de ce roi les deniers sans nom de prince qui appartiennent évidemment au commencement de la seconde race. — Une nouvelle présomption en faveur de cette classification naît de la présence d'une figure en pied sur ce denier. Cette particularité place en effet cette pièce immédiatement à la suite des monnaies mérovingiennes, et par conséquent en tête de celles de la seconde race.

Quelques personnes ont pensé que le denier de Carloman qui porte d'un côté CARLM et de l'autre A.R. pouvait être

un Charlemagne de Clermont (Clarus Mons Arvernorum). Je ne crois pas que le denier de M. Dassy puisse donner lieu à une supposition de ce genre. Il n'est pas probable que Charlemagne soit revenu au système des monnaies anonymes, après que son père a eu frappé des deniers avec son nom.

Cette pièce unique a été trouvée à Chartres. La figure nimbée est sans doute celle de la Vierge, patrônne de cette ville ; ou peut-être celle d'un ange, comme sur la monnaie byzantine.

CHARLEMAGNE.

Parme.

2. CAROLVS en deux lignes.

℟. R.F. et dans le champ les lettres PARM. *Denier d'argent.*

Je ne pense pas que les quatre petites lettres qui se voient dans le champ de ce denier, puissent signifier autre chose que *Parma*. On ne connaissait pas encore de monnaie carlovingienne frappée dans cette ville.

HUGUES-CAPET.

Rheims.

3. IIYLO. autour + LRATIV EI RΓX.

℟. + REMIS CIVITAS. Croix. *Denier d'argent.*

Ce précieux denier doit avoir été frappé immédiatement après le sacre de Hugues par l'archevêque Adalbéron, le 3 juillet 987. (*V.* la viguette du titre.)

PHILIPPE Ier.

4. + PHILIPPVS, et dans le champ REX.

℞. ...IS...SCI....S. Croix. *Denier de billon.*

Cette légende est fruste, en sorte que l'on ne peut pas distinguer s'il y a bien PARISIVS CIVIS comme je le soupçonne. Le module de cette pièce est tout-à-fait remarquable.

Senlis.

5. + PHILIPPVS REX. Croix.

℞. + CVITAS : SILVANECTIS. Type de Senlis, L et S couchés. *Denier d'argent.*

LOUIS VI.

Paris.

6. + LVDOVICVS, et dans le champ REX.

℞. PARISIVS. Croix. *Denier de billon.*

La ressemblance de cette pièce avec le denier de Philippe Ier (n° 4), prévient les doutes qui pourraient s'élever sur son attribution à Louis VI.

Elle faisait partie de la trouvaille faite récemment à Saint-Denis. C'est à coup sûr la plus rare monnaie que contînt ce dépôt qui se composait d'environ six mille pièces des règnes de Philippe Ier, Louis VI et Louis VII.

MONNAIES

DES SEIGNEURS LAÏCS ET ECCLÉSIASTIQUES.

ANJOU.

FOULQUES.

7. FVLCO en monogramme ; autour, + GRATIA DI COMES.

℞. + ANDECAVIS CIAT. Croix. *Billon.*

Le module de ce magnifique denier de Foulques d'Anjou qui le distingue de tous ceux que l'on a publiés jusqu'à présent, m'a engagé à le ranger parmi les pièces inédites.

AUVERGNE.

ALPHONSE.

8. + ALFVNSVS COMES. Croix; dans le premier canton, un annelet.

℞. + RIOMMENSIS. Châtel accosté de deux croissants. *Billon.*

Cette pièce diffère de celle qu'a publiée Duby (Pl. CIV. 18.) en ce que le nom du comte est ici du côté de la croix. Le châtel du revers est tout-à-fait semblable à celui qui forme le type bien connu de la monnaie de Gênes.

Le roi saint Louis donna, l'an 1241, le comté d'Auvergne

à son frère Alphonse, qui devint comte de Toulouse en 1249. Ce denier doit avoir été frappé avant cette époque.

AUXONNE.

9. + COMES : AVXONE. Couronne fleurdelysée.

℟. + AVXONA DVPLEX. Croix fleurdelysée. *Billon.*

10. + COMES : AVXONE. Croix fleurdelysée.

℟. + SONA DVPLEX. Le commencement du nom d'Auxonne AVX, est placé dans le champ, entre deux barres ; au-dessus et au-dessous sont deux figures que l'on nomme *Roc* en terme de blason. *Billon.*

11. + AVXONA CASTELLVM. (Les trois dernières lettres ne sont pas clairement visibles). Château avec deux tours couvertes et un donjon plus élevé.

℟. MONETA DOVPLEX. Croix haussée et fleurdelysée. *Billon.*

AVIGNON.

12. CAPITVLV : ECCLE : AVINION.

La Vierge tenant l'enfant dans ses bras, placée sur un croissant.

℟. SALVE : SANCTA CRVX. Croix. *Cuivre.*

Ce méreau du chapitre d'Avignon n'est sans doute pas très ancien; mais il est néanmoins assez intéressant. L'usage de placer la figure de la Vierge sur un croissant, semble être emprunté à l'antiquité payenne. Les médailles antiques nous représentent ainsi le buste des impératrices ; c'est une sorte de figure matérielle de la déification qui place au-dessus des astres le mortel à qui l'on attribue cet honneur. On

connaît aussi l'hymne de Saint-Bernard qui commence par les mots : *Ave, maris stella,* et l'on sait que dans les zodiaques qui ornent les portails de quelques cathédrales, la vierge Marie a remplacé la vierge astronomique.

BAR.

ROBERT.

13. R majuscule couronné et accosté de deux fleurs de lys; autour, DEI GRACIA. Le tout dans un cordon de trèfles imitant les fleurs de lys.

℟. BARRENSIS·DVX. Croix; autour, + BN . . . . . DNI. . . . DEI : IhV : XPI. *Billon.*

Cette monnaie est une imitation du gros de Charles V, analogue au gros de Charles d'Alençon, archevêque de Lyon, que j'ai fait connaître dans la *Revue de la numismatique française,* 1837, page 362.

Robert, premier duc de Bar, succéda à son frère le comte Edouard II, en 1351; il mourut en 1411.

LOUIS.

14. + LVDOVICVS ⊙ KAR'; dans le champ, BAR.

℟. + MONETA . S . MICh'. Croix. *Billon.*

Louis, cardinal et duc de Bar, céda son duché, en 1419, à son petit neveu Réné d'Anjou, comte de Provence et roi de Naples.

BÉARN.

JEAN.

15. IOAN. 8 I: OCONS. Vache servant à marquer le commencement de la légende. Croix cantonnée de deux besants.

℟. ONOR . FORCAS. Dans le champ, M. P. ✛. *Billon.*

Je ne trouve dans la liste des vicomtes de Béarn, qu'un seul Jean (1412-36). J'avoue que j'ai peine à concilier le style ancien de la monnaie dont je donne ici la description avec l'époque récente à laquelle ce seigneur a vécu. Les deniers publiés par Duby sont tout-à-fait du même travail, et ils paraissent appartenir à Centule V, qui mourut en 1134, ou même à Centule IV (1058-88).

GASTON.

16. GASTON : DOMINVS . BEARNI. Une rose et une vache ; croix cantonnée d'un G et d'un besant.

℟. ✛ PAX . ET . hONOR . FORαQV˙ : mORLA... Ecu de Béarn dans un entourage de cintres ; dans les arcs, trois roses. *Billon.*

M. le baron de Crazannes a donné, dans la *Revue numismatique* (1838, page 427), des éclaircissements sur la légende *onor˙forcas* ou *honor furquiae*. Duby avait fait remarquer d'après Ducange que le mot *honor*, qui se voit aussi sur la monnaie de Raimond de Toulouse, signifie un château. J'ajouterai que ce mot a encore actuellement la même valeur en Angleterre.

BESANÇON.

HUGUES III, *évêque.*

17. + VESONTIVM. Croix entre les branches de laquelle se voient les lettres HVGO.

℞. S. STEPHANVS. Main épiscopale ouverte pour donner la bénédiction. *Billon.*

Quatre prélats portant le nom de Hugues, ont occupé successivement le siége de Besançon, depuis 1031 jusqu'à 1101.

J'attribue ce denier à Hugues III, qui fut institué en 1085, et mourut en septembre de l'an 1100. Il était fils de Guillaume *Tête hardie,* comte de Bourgogne, et de Gertrude de Luxembourg. Son frère Guy, archevêque de Vienne, devint pape sous le nom de Calixte II.

Hugues IV, son successeur, mourut à la Terre Sainte, au mois de février 1101. Quant à Hugues de Châlons (1302-16), et Hugues de Vienne (1346-55), on ne peut leur donner une monnaie dont le style est si ancien.

MONNAIE DE LA CITÉ.

18. + CAROLVS . QVINTVS . IMPERATO.
Tête couronnée de Charles-Quint, tournée à gauche.
℞. + MONE . CIVITATIS . BISVNTINE.
Armes de la ville de Besançon, dans un écu contourné à la manière allemande ; dans le champ, la date 1537. *Argent.*

Ce beau teston est une imitation de la monnaie de François I[er]. L'empereur Charles V permit, en 1537, à la ville

de Besançon d'établir un hôtel des monnaies. Cette ville, dit Duby, fit frapper des monnaies si belles et d'un aloi si juste, qu'elles firent tomber celles de l'archevêque.

BONAFOS.

19. R. BONAFOS. Dans le champ, A, une crosse et une croix.

℟. + ALBIENSIS. Croix dans l'un des cantons, une crosse. *Billon.*

Pons, comte de Toulouse, épousa, en 1037, Majore, de la maison des comtes de Carcassonne ou de Foix; il lui assigna pour domaine, entre autres choses, la ville d'Alby avec le droit d'y battre monnaie. Au mois de juin 1248, Raimond VII, comte de Toulouse, Durand, évêque d'Alby, et Sicard d'*Alaman*, seigneur de Châteauneuf, convinrent de fabriquer en commun la monnaie de Bonafos.

Cette monnaie était appelée *Raimondine;* Duby qui nous l'apprend en ignore la raison, il fait remarquer qu'aucun évêque d'Alby ne porte le nom de Raimond.

Sur le denier que je viens de décrire, l'R qui précède le mot *Bonafos* est très probablement l'initiale du nom de Raimond, placée là en vertu de la transaction de 1248. Cette circonstance explique très bien le nom de *Raimondine* donné à cette monnaie.

BOUILLON.

GUILLAUME-ROBERT.

20. G. R. DE . LA . MARK . D . DE . BOVL . P. S. D. S.

un Charlemagne de Clermont (Clarus Mons Arvernorum). Je ne crois pas que le denier de M. Dassy puisse donner lieu à une supposition de ce genre. Il n'est pas probable que Charlemagne soit revenu au système des monnaies anonymes, après que son père a eu frappé des deniers avec son nom.

Cette pièce unique a été trouvée à Chartres. La figure nimbée est sans doute celle de la Vierge, patrône de cette ville ; ou peut-être celle d'un ange, comme sur la monnaie byzantine.

CHARLEMAGNE.

Parme.

2. CAROLVS en deux lignes.

℟. R.F. et dans le champ les lettres PARM. *Denier d'argent.*

Je ne pense pas que les quatre petites lettres qui se voient dans le champ de ce denier, puissent signifier autre chose que *Parma*. On ne connaissait pas encore de monnaie carlovingienne frappée dans cette ville.

HUGUES-CAPET.

Rheims.

3. IIYCO. autour + CRATIV EI RΓX.

℟. + REMIS CIVITAS. Croix. *Denier d'argent.*

Ce précieux denier doit avoir été frappé immédiatement après le sacre de Hugues par l'archevêque Adalbéron, le 3 juillet 987. (*V.* la vignette du titre.)

PHILIPPE Ier.

4. + PHILIPPVS, et dans le champ REX.

℟. ...IS...SCI....S. Croix. *Denier de billon.*

Cette légende est fruste, en sorte que l'on ne peut pas distinguer s'il y a bien PARISIVS CIVIS comme je le soupçonne. Le module de cette pièce est tout-à-fait remarquable.

Senlis.

5. + PHILIPPVS REX. Croix.

℟. + CVITAS ⁝ SILVANECTIS. Type de Senlis, L et S couchés. *Denier d'argent.*

LOUIS VI.

Paris.

6. + LVDOVICVS, et dans le champ REX.

℟. PARISIVS. Croix. *Denier de billon.*

La ressemblance de cette pièce avec le denier de Philippe Ier (no 4), prévient les doutes qui pourraient s'élever sur son attribution à Louis VI.

Elle faisait partie de la trouvaille faite récemment à Saint-Denis. C'est à coup sûr la plus rare monnaie que contînt ce dépôt qui se composait d'environ six mille pièces des règnes de Philippe Ier, Louis VI et Louis VII.

un Charlemagne de Clermont (Clarus Mons Arvernorum). Je ne crois pas que le denier de M. Dassy puisse donner lieu à une supposition de ce genre. Il n'est pas probable que Charlemagne soit revenu au système des monnaies anonymes, après que son père a eu frappé des deniers avec son nom.

Cette pièce unique a été trouvée à Chartres. La figure nimbée est sans doute celle de la Vierge, patrônne de cette ville; ou peut-être celle d'un ange, comme sur la monnaie byzantine.

CHARLEMAGNE.

Parme.

2. CAROLVS en deux lignes.

℞. R.F. et dans le champ les lettres PARM. *Denier d'argent.*

Je ne pense pas que les quatre petites lettres qui se voient dans le champ de ce denier, puissent signifier autre chose que *Parma*. On ne connaissait pas encore de monnaie carlovingienne frappée dans cette ville.

HUGUES-CAPET.

Rheims.

3. IIYΓO. autour + ΓRATIV EI RΓX.

℞. + REMIS CIVITAS. Croix. *Denier d'argent.*

Ce précieux denier doit avoir été frappé immédiatement après le sacre de Hugues par l'archevêque Adalbéron, le 3 juillet 987. (*V.* la vignette du titre.)

PHILIPPE Ier.

4. + PHILIPPVS, et dans le champ REX.

℟. ...IS...SCI....S. Croix. *Denier de billon.*

Cette légende est fruste, en sorte que l'on ne peut pas distinguer s'il y a bien PARISIVS CIVIS comme je le soupçonne. Le module de cette pièce est tout-à-fait remarquable.

Senlis.

5. + PHILIPPVS REX. Croix.

℟. + CVITAS : SILVANECTIS. Type de Senlis, L et S couchés. *Denier d'argent.*

LOUIS VI.

Paris.

6. + LVDOVICVS, et dans le champ REX.

℟. PARISIVS. Croix. *Denier de billon.*

La ressemblance de cette pièce avec le denier de Philippe Ier (no 4), prévient les doutes qui pourraient s'élever sur son attribution à Louis VI.

Elle faisait partie de la trouvaille faite récemment à Saint-Denis. C'est à coup sûr la plus rare monnaie que contînt ce dépôt qui se composait d'environ six mille pièces des règnes de Philippe Ier, Louis VI et Louis VII.

MONNAIES

DES SEIGNEURS LAÏCS ET ECCLÉSIASTIQUES.

ANJOU.

FOULQUES.

7. FVLCO en monogramme ; autour, + GRATIA DI COMES.

℟. + ANDECAVIS CIAT. Croix. *Billon.*

Le module de ce magnifique denier de Foulques d'Anjou qui le distingue de tous ceux que l'on a publiés jusqu'à présent, m'a engagé à le ranger parmi les pièces inédites.

AUVERGNE.

ALPHONSE.

8. + ALFVNSVS COMES. Croix; dans le premier canton, un annelet.

℟. + RIOMMENSIS. Châtel accosté de deux croissants. *Billon.*

Cette pièce diffère de celle qu'a publiée Duby (Pl. CIV. 18.) en ce que le nom du comte est ici du côté de la croix. Le châtel du revers est tout-à-fait semblable à celui qui forme le type bien connu de la monnaie de Gênes.

Le roi saint Louis donna, l'an 1241, le comté d'Auvergne

à son frère Alphonse, qui devint comte de Toulouse en 1249. Ce denier doit avoir été frappé avant cette époque.

AUXONNE.

9. + COMES : AVXONE. Couronne fleurdelysée.

℟. + AVXONA DVPLEX. Croix fleurdelysée. *Billon.*

10. + COMES : AVXONE. Croix fleurdelysée.

℟. + SONA DVPLEX. Le commencement du nom d'Auxonne AVX, est placé dans le champ, entre deux barres; au-dessus et au-dessous sont deux figures que l'on nomme *Roc* en terme de blason. *Billon.*

11. + AVXONA CASTELLVM. (Les trois dernières lettres ne sont pas clairement visibles). Château avec deux tours couvertes et un donjon plus élevé.

℟. MONETA DOVPLEX. Croix haussée et fleurdelysée. *Billon.*

AVIGNON.

12. CAPITVLV : ECCLE : AVINION.

La Vierge tenant l'enfant dans ses bras, placée sur un croissant.

℟. SALVE : SANCTA CRVX. Croix. *Cuivre.*

Ce méreau du chapitre d'Avignon n'est sans doute pas très ancien; mais il est néanmoins assez intéressant. L'usage de placer la figure de la Vierge sur un croissant, semble être emprunté à l'antiquité payenne. Les médailles antiques nous représentent ainsi le buste des impératrices; c'est une sorte de figure matérielle de la déification qui place au-dessus des astres le mortel à qui l'on attribue cet honneur. On

fondée en 910, par Guillaume Ier, duc d'Aquitaine, était soumise immédiatement au saint Siége, et reconnaissait pour patrons les deux apôtres Pierre et Paul. C'est pour cette cause que nous voyons sur sa monnaie le type de la clé. Cette clé est peut-être encore une allusion au nom de Cluny. (Clé se dit quelquefois *clusius*.) Le fait est que la famille *de Clugny* a dans ses armoiries des clés, aussi bien que la famille bretonne *Gludie*. On trouve l'historique de la monnaie de Cluny dans le traité de Duby, t. II, p. 241, et t. I, add., p. lxvj.

DAUPHINÉ.

JEAN II.

40. + I. DALPhS. VIEN. Dauphin.

℟. + COMES. ALBONIS. Croix tréflée. *Denier de billon.*

Jean II, fils de Humbert *de la Tour* et d'Anne de Bourgogne, succéda à son père en 1307 ; il mourut en 1319.

DIJON.

41. + DIVIONENSIS. Croix ; deux annelets dans les deux cantons supérieurs.

℟. PRIMASEDES en trois lignes. *Denier d'argent.*

La légende du revers de ce denier soulève de grandes difficultés ; elle semble se rapporter à l'archevêché de Lyon. Il est vrai que Dijon faisait partie du diocèse de Langres, dont l'évêque était suffragant du siége de Lyon. Mais on ne comprend pas bien que l'évêque de Langres, le duc de Bourgogne et l'abbaye de saint Bénigne de Dijon, aient pu renoncer à leurs droits de monnaie en faveur de l'église de

Lyon, et je ne trouve dans l'histoire aucune circonstance qui explique une telle déférence.

Le style de cette monnaie est fort ancien; elle paraît appartenir au commencement du douzième siècle.

FLANDRES.

GUY.

42. G : CO MES FLA DRE. Légende divisée par les branches d'une croix cantonnée de quatre groupes de trois annelets chacun.

℟. MARCHIO NAMVR. Ecu de Namur. *Esterling d'argent.*

Guy, fils de Guillaume *de Dampierre* et de Marguerite *de Flandres*, associé par sa mère à son gouvernement, en 1251, lui succéda en 1280, et mourut en 1305. Isabelle de Luxembourg, qu'il avait épousée en 1264, lui avait apporté le marquisat de Namur.

LOUIS I.

43. + LVDOVICVS COM9. Dans le champ, F. L.

+ MONETA. FLAND. Croix. *Denier de billon.*

Louis *de Crécy*, à qui cette monnaie me semble appartenir, succéda à son aïeul maternel, Robert III, en 1322; il fut tué en 1346, à la bataille de Crécy.

LOUIS II.

44. LVDO VIC : COMES FLAD. Légende divisée par les branches d'une croix cantonnée de deux lions et de deux aigles.

℟. + MONETA GANDEИSIS. Lion dans un entourage formé de cintres. *Gros d'argent.*

Duby (pl. LXXX, n° 8) a publié un gros d'Alost au même type. Louis *de Mâle*, fils de Louis Ier, lui succéda et mourut en 1384.

FRANÇOIS D'ALENÇON.

45. FRAN. F. FRAN. D. G. COM. FLAN. Croix fleuronnée, cantonnée de deux lions et de deux fleurs de lys.

℟. ÆTERNVM MEDITANS DECVS. Ecusson aux armes du prince, c'est-à-dire écartelé aux premier et quatrième quartiers *de France*, et aux deuxième et troisième *de Flandres*. *Cuivre*.

François d'Alençon, frère du roi Henri III, fut élu, en 1578, prince des Pays-Bas. Il passa en Flandres, fit lever le siége de Cambray en août 1581, fut couronné duc de Brabant à Anvers, le 19 février 1582, et comte de Flandres à Gand et à Bruges, le 15 juillet suivant. Ayant été défait à Stéemberg en 1583, il perdit la Flandre et le Brabant, et mourut à Château-Thierry, le 10 juin 1584.

GUINGAMP.

ETIENNE II.

46. + STEPHAN COOⅭ. Croix.

+ OVINOANP. Tête barbare. *Denier de billon.*

Cette pièce diffère de celle qu'a publiée M. de la Saussaye (*Revue numismat.* 1839, p. 141), en ce que la croix n'est pas cantonnée d'étoiles. C'est aussi la seule, parmi toutes les monnaies de Guingamp, qui sont très nombreu-

ses, qui ne présente pas les caractères de barbarie qui semblaient jusqu'ici communs à tout ce monnayage. Les lettres sont distinctes, et la croix, au lieu d'être épatée, est assez pure. Cependant la tête du revers est défigurée par la netteté même avec laquelle le graveur en a séparé les divers traits.

Etienne II, comte de Penthièvre, mourut en 1164.

GUYENNE.

CHARLES DE FRANCE.

47. KAROLVS : REGIS : FRANCOR : FILIVS : AQVITANOR : ∂VX.

Un petit navire sert à marquer le commencement de la légende.

Charles d'Aquitaine, en armure complète, la tête couverte d'un casque couronné et orné d'une fleur de lys en cimier, terrasse un lion dont il déchire la gueule avec ses mains ; dans le champ, deux lions et trois fleurs de lys, dont une très petite.

℟. FORTITV∂O : MEA : ET : LAVX : MEA : TV : ES : ∂NE : ∂EVS : MEVS. Ecusson écartelé de France et d'Aquitaine, posé sur une croix fleuronnée, cantonnée de deux fleurs de lys et de deux lions. *Or.*

Louis XI céda, en 1468, le duché de Guyenne à son frère Charles, en échange du duché de Normandie, qui fut réuni à la couronne. Duby a donné (pl. XXXVIII, n° 10) une monnaie d'or portant à peu près le type que je viens de décrire. Cependant, et cette différence tient, je suppose, à la négligence du dessinateur, le prince y est représenté en ha-

bit civil et couronné, au lieu d'être en armure ; l'écusson du revers a, dans l'un de ses quartiers, deux lions au lieu d'un seul; enfin le module en est beaucoup plus petit que celui de la médaille que possède M. Dassy, car celle-ci ne le cède pas pour la grandeur aux plus larges *nobles à la rose*. Charles de France est représenté ici dans l'attitude de Samson, suivant le passage de l'Ecriture : *Irruit autem spiritus Domini in Samson, et dilaceravit leonem, quasi hædum in frusta discerpens, nihil omnino habens in manu.* (Jud., XIV, 6.)

HAINAUT.

GUILLAUME I.

48. + GVILLELMVS : COMES : hAnONIE. Lion dans un entourage de cintres.

℟. + XPC : VINCIT : XPC : REGNAT : XPC IMPERAT. Légende intérieure, MONETA VALENCEN. Croix. *Gros d'argent.*

49. + G : CO MES hAN ONIE. Légende divisée par les branches d'une croix cantonnée de quatre groupes de trois besants chacun.

℟. VALENCENENCIS. H barré au milieu d'un losange. *Esterling d'argent.*

50. + GVIL COM. hANONIE. Croix haussée.

℟. MONETA VALENCENS. H barré. *Denier de billon.*

Toutes ces monnaies ont été frappées, à ce que je crois, sous Guillaume Ier (1304-37). La distinction entre les pièces fabriquées par ce prince et celles de son fils, qui porte le

même nom que lui, n'est pas toujours facile à établir. Cependant je crois que l'on pourrait faire d'utiles corrections à la classification adoptée par Duby. Ainsi, il me semble que les monnaies qui ont le même type que celles de Marguerite II, doivent être, sans opposition, restituées à Guillaume II, son frère et son prédécesseur immédiat.

MARGUERITE II.

51. + MARG : COM : hANOn. H barré dans un losange.

℟. MOnETA. VALEnCEn. Rose marquant le commencement de la légende. Croix. *Denier de billon.*

Marguerite, fille de Guillaume Ier, succéda à son frère Guillaume II, en 1345. Elle avait épousé, en 1324, l'empereur Louis de Bavière. Elle céda ses états à son fils Guillaume, d'abord en 1349, puis en 1354. (Voir le travail inséré par M. Cartier, dans la *Revue de la numismatique franç.* 1836, page 175.)

ALBERT.

52. + DVX : ALBERTVS : COMES : hAnOnIE. H barré, type du Hainaut.

℟. BnDICTV : SIT : nOMEn : DnI. Légende intérieure, MOn ETA VAL EnS, divisée par une croix. *Gros d'argent.*

Albert de Bavière, fils de l'empereur et de Marguerite II, succéda à son frère Guillaume III en 1389; il était aussi comte de Hollande; il mourut à La Haye en 1404.

GUILLAUME IV.

53. + GVILEM : DVX : COMES : HANONIE. Écu écartelé aux armes de Bavière et de Hainaut.

℟. + MON ET : NO VA : IN VALE. Légende divisée par les branches d'une croix. *Billon.*

Guillaume IV était fils du duc Albert; il succéda à son père et mourut en 1417.

ISSOUDUN.

GUILLAUME.

54. + GVIS . COMES. M entre une barre et un annelet.

℟. + XoLICVN. Croix cantonnée d'un croissant et d'un annelet. *Denier de billon.*

Cette pièce paraît avoir été frappée sous Guillaume Ier, *de Chauvigny*, seigneur de Châteauroux, qui avait épousé Mahaud d'Issoudun. Guillaume ne mourut qu'en 1233; mais suivant Duby, à la mort de sa femme qui arriva en 1220, la seigneurie d'Issoudun passa à la famille de Culant, qui la céda à Philippe-Auguste.

M. de la Saussaye a publié (*Revue numismatique*, 1839, p. 131) un denier d'Issoudun de Richard (1195-99) et un d'Eudes III (1157-99). M. Cartier en possède un de Raoul III (1199-1211). Celui que je fais connaître ici complète la série.

MEUN.

ROBERT D'ARTOIS.

55. + ROBERTI . ATBATES. Croix.

℟. DNI . DE . MAGDVNO. Châtel tournois. *Obole de billon.*

Cette monnaie, qui est de la même fabrique que celles des frères de saint Louis, doit être attribuée à Robert II, comte d'Artois, à qui Amicie de Courtenay apporta en dot la seigneurie de Meun. Il était fils de Robert de France, frère de saint Louis, et mourut en 1302. Le denier publié par Duby (pl. CIX.) offre une particularité assez remarquable; ses légendes sont en français. Je le crois frappé par Robert III, sur qui Philippe de Valois confisqua la seigneurie de Meun, en 1332.

NARBONNE.

RAYMOND.

56. RAIMVN : croix; dans l'un des cantons, un besant.

℟. NARBNA. (Sic.) Quatre annelets. *Denier d'argent.*

Cette monnaie est d'une fabrique si ancienne que je n'hésite pas à la classer à Raymond I, vicomte de Narbonne, qui hérita de sa mère Adélaïde en 990, et mourut suivant Dom Vaissette, historien du Languedoc, vers 1018.

BÉRANGER.

57. BERINGARI. Croix.

℟. NARBON.C. Quatre annelets. *Denier de billon.*

Béranger avait très certainement succédé à son père Raymond, en 1023 (*Hist. du Languedoc*, t. II, *preuv*. p. 75); il mourut en 1067.

Sa monnaie est beaucoup plus correcte que celle qui précède.

Les historiens du Languedoc pensent qu'il faut rapporter aux comtes de Rouergue ou à ceux de Toulouse, les sous et les deniers de Narbonne, dont il est fait mention dans des chartes de 1057, 1060 et 1090. Les deux monnaies que je viens de faire connaître font voir que cette supposition n'est pas nécessaire.

Le cabinet de M. Dassy renferme un magnifique denier d'Ermengarde, vicomtesse de Narbonne (1143-92). Je ne le reproduis pas ici; on le trouve dans l'ouvrage de M. Lelewel (pl. XVII, nº 9).

NAVARRE.

CHARLES.

58. + KAROLVS : DEI : GRA : NAVARRA : REX.

Charles assis sur un trône, tenant son glaive et son écu semé de fleurs de lys sans nombre, et chargé d'une bande.

℟. + XPC : VINCIT : XPC : REGNAT : XPC : IMPERAT. Croix fleuronnée. *Ecu d'or*.

Charles, *le Mauvais*, fils de Philippe d'Evreux et de Jeanne de Navarre, né en 1332, couronné roi de Navarre en 1350, mourut en 1386.

Le superbe écu d'or que je décris, est une imitation de celui du roi Jean. Charles avait épousé une fille de ce prince; il prend même sur une monnaie (Duby, pl. XVIII, nº 2.) le titre de roi de France.

JEAN II ET BLANCHE.

59. + J : Z : B : DEI : GRA REX. Z. REG : NAVARRE. Couronne.

℟. + SIT : NOMEN : DOMINI : BENEDICTVM. Croix dans un entourage formé de fleurs de lys, d'arcs de cercle et de besants. *Gros d'argent.*

Jean, fils de Ferdinand, roi d'Aragon, ayant épousé, en 1419, Blanche, fille de Charles III, roi de Navarre, régna après la mort de ce prince en 1425. Il mourut en 1473.

Les monnaies qui portent le nom de Blanche ont été fabriquées avant 1441, époque de la mort de cette princesse.

NEVERS.

60. ƎSVϽIVOᗡV. I. + Dans le champ, REX, en caractères barbarement formés.

℟. + NEYERNIS. CIVIT. Croix. *Denier d'argent.*

61. + LODVICVS. R ⁝ Dans le champ, REX.

℟. + NEIVERNIS. CVT. Croix. *Obole de billon.*

La première de ces deux monnaies est semblable, à cela près que la légende du droit est rétrograde, à celle que Duby (Pl. IV, nº 8, supp.) et Lelewel (Pl. IX, nº 4.) ont publiée. La seconde présente le nom de Louis orthographié différemment, et, ce qui est plus important, suivi d'un R et d'un E mal formé. C'est là évidemment une trace du mot REX, et qui prouve que le nom de Louis était, non pas celui d'un comte de Nevers, mais comme sur la monnaie de Bourbon, de Langres, d'Angoulême, de Saintes (*Revue num.* 1839, p. 252), le nom d'un roi de France, conservé pendant un

espace de temps, plus ou moins considérable, mais suffisant pour que les artistes qui étaient chargés de graver les coins, oubliant la valeur de la légende, en vinssent à la défigurer graduellement. J'ai rendu, par le mot REX, le type qui occupe le champ de ces monnaies : cette explication ne m'appartient pas ; toutefois, je ne saurais dire de qui je la tiens, mais comme elle me semble fort ingénieuse, je l'adopte en en faisant honneur à qui de droit.

ORANGE.

RAYMOND III.

62. + : R. DE : BAVTIO : DI : GRA : P : AURA : Ecu aux armes d'Orange (un cornet) dans un entourage formé d'arcs de cercle et de roses.

℟. S. IOHANNES. B. Saint Jean debout tient d'une main une croix et de l'autre une rose. *Florin d'or.*

J'attribue ce florin à Raymond III, en raison de sa ressemblance avec une charmante petite pièce que M. Cartier donne à ce prince. (*Revue numismat.* 1839, p. 117, nº 20.)

RAYMOND IV.

63. Lettre majuscule couronnée (peut-être un R). Légende : DEI : GRA..... Le tout dans un entourage de trèfles, imitant les fleurs de lys.

℟. PRINCEPS AVRAICE. Croix. Autour, la légende : BENEDICTVM SIT, etc., à demi-effacée. *Gros de billon.*

Ce gros est une imitation de la monnaie de Charles V ; on sait que ce prince écrivit à Raymond des Baux pour

faire cesser la fabrication des monnaies qu'*il faisait contrefaire sur les siennes*.

JEAN-DE-CHALON.

64. IOhS. DE. CABILLOnE. Heaume.

℟. + DEI : GRA : PRS : AVRAIC. Croix fleuronnée, cantonnée d'un cornet et d'un besant. *Or.*

Je ne sais auquel des deux Jean-de-Châlon ranger cette monnaie. L'analogie qu'elle présente avec la monnaie de Jean II, publiée par M. Cartier (*Revue num.* 1839, p. 121, nº 33), doit sans doute la faire attribuer à ce prince (1475-1502).

PONTHIEU.

EDOUARD I.

65. + EDVARO COmES. Croix cantonnée de quatre besants.

℟. + ABBATS VILLE. Barre fleurdelysée; au-dessus et au-dessous, deux croissants et un annelet. *Denier d'argent.*

M. Lelewel a donné (Pl. VIII, nº 29) une pièce presque semblable à celle-ci; seulement le nom d'Abbeville est rétrograde, et celui du comte entièrement illisible. La planche LXXIV de Duby contient un denier de Jean de Nesle (1260-79) au même type. Edouard Ier, roi d'Angleterre, duc d'Aquitaine, devint, à la mort de la reine de Castille, mère d'Éléonore, sa femme, comte de Ponthieu et de Montreuil, en 1279.

PONTOISE.

66. S. MELONI. DE. PONTISARA. Saint Mellon debout en habits épiscopaux; dans le champ, deux fleurs de lys.

℞. + St MELLON. DE. PONTHOISE. Dans le champ, VIII; au-dessus, une couronne, et au-dessous, 1537 ou 87. *Méreau de cuivre.*

Saint Mellon est l'église principale de Pontoise; cette petite ville, située sur l'Oise, a eu ses comtes particuliers; mais en 1240 elle appartenait à saint Louis, qui en donna le revenu à la reine Blanche, sa mère. Louis VI y a battu monnaie.

PROVENCE.

ROBERT.

67. + R. IhR. SICIL. REX. Tête couronnée de Robert, tournée à gauche.

℞. + COMES. PROVICIE. Croix haussée. *Denier de billon.*

Robert, duc de Calabre, troisième fils de Charles II, comte de Provence, lui succéda dans tous ses états en 1309; il régna jusqu'en 1343.

RHEIMS.

GUY, *archevêque.*

68. + REMORARCHIP'SVL. Dans le champ, WIDO, en deux lignes.

℞. + VITA XPISTIANA. Croix. *Denier d'argent.*

M. Lelewel a publié (Pl. VIII, n° 11) un denier presque semblable que M. Dassy possède également. La rareté de

ces pièces m'a engagé à faire connaître celui-ci, quoiqu'il ne soit qu'une variété du premier, sur lequel on ne lit que *presul*, au lieu d'*archiprœsul*.

Guy gouverna l'église de Rheims de 1049 à 1055.

GERVAIS.

69. + ARCHIPRAEZVLIS. Monogramme composé des lettres GERVASI.

℟. ·.· REMENSIS NMMVS (sic). Croix cantonnée d'un *ômega* et d'un besant. *Denier d'argent.*

70. Obole entièrement semblable.

Gervais *Barbet, aliàs de la Roche-Guyon*, avait été évêque du Mans; il sacra, le 23 mai 1059, le roi Philippe en présence de Henri Ier. Il fut chancelier de Philippe Ier, en 1060; il mourut en 1072; il avait écrit une vie de saint Donatien.

Linguâ facundus, justicia insignis, nobilis genere, virtute nobilior, auri, et argenti copiâ satis abundans, tel est le portrait que trace de ce prélat le bréviaire de Rheims, à l'article de la Translation de saint Nicaise.

71. REMIS METROPOLIS. Monogramme composé des lettres CRAI.

℟. SANCTA MARIA. Croix cantonnée de deux trèfles presque semblables à de grossières fleurs de lys. *Denier d'argent.*

Je donne cette monnaie à Gervais, dans l'impossibilité où je suis de former un autre nom avec les quatre lettres qui composent le monogramme. Cette pièce me paraît cependant un peu moins ancienne que les deux précédentes. La cathédrale de Rheims est sous l'invocation de la Vierge.

RAINAUD.

72. + ARCHIEPI. Monogramme formé des lettres RND.

℟. + NVM' REMSIS. Croix cantonnée de deux fleurs de lys et de deux besants. *Denier d'argent.*

Rainaud *des Prés* ou *de Martignac* (1124-1137), d'abord évêque d'Angers. Il sacra Louis-le-Jeune.

Ce denier m'a paru devoir être rangé à Rainaud II, à cause du mot *archiepiscopus;* cependant il pourrait appartenir à Rainaud Ier (1080-96). La découverte de deniers portant les noms des prélats intermédiaires leverait probablement cette difficulté, en faisant connaître de quels titres ils se sont servi.

GUILLAUME I.

73. CVLERMVS en deux lignes, dans le champ; autour, + ARCHIEPISCOPVS.

℟. + REMIS CIVITAS. Croix cantonnée de deux fleurs de lys et de deux croissants. *Obole de billon.*

Guillaume Ier, *aux blanches mains*, quatrième fils de Thibaut IV, comte de Champagne, siégea depuis 1176 jusqu'à 1202.

Une charte rapportée dans le *Gallia Christiana* (T. XIII, preuv., p. 558), nous apprend qu'Ebles, archevêque de Rheims (1021-1033), avait enlevé au monastère de Saint-Vannes, la monnaie de Mouzon pour la réunir à celle de Rheims. Ainsi, dès le commencement du XIe siècle, les archevêques fabriquaient de la monnaie dans cette ville. Nous avons vu que sous le règne de Hugues-Capet la monnaie

de Rheims était encore royale. (*V.* la médaille décrite sous le nº 3.)

ROUERGUE.

HUGUES II.

74. + VGO. COMES. Croix.

℟. + RODES CIVI. Dans le champ, + DVS. *Obole de billon.*

Il est très difficile de déterminer auquel des comtes du nom de Hugues on doit ranger cette monnaie. La comparaison que j'ai établie entre les pièces au nom de Hugues et le denier de Henri, me porte à les croire frappées par Hugues Ier ou Hugues II, ses prédécesseurs.

HENRI I.

75. + hENR' : COOMES. Croix cantonnée d'un annelet.

℟. + RODES : CIVIS. Dans le champ : + DVS. *Denier de billon.*

Henri Ier succéda à son frère Hugues II, en 1251.

SAINT-PAUL-LES-TROIS-CHATEAUX.

76. + S. PAVLI. Mître avec ses fanons.

℟. EPIS. Croix ancrée. *Obole de billon.*

SANCERRE.

ÉTIENNE.

77. + STEPhANVS COME. Croix cantonnée d'un besant.

℟. + IVLIVS CESA.R. Tête couronnée, tournée à droite; derrière, une étoile. *Denier de billon.*

78. + STPHANVS COME. Croix; dans les deux cantons inférieurs, deux besants.

℟. + IVLIVS CESA.R. Tête couronnée, tournée à gauche; derrière, une étoile. *Obole de billon.*

On ne peut douter que ces singulières pièces ne nous montrent la tête de J. César. L'étoile qui l'accompagne n'est autre chose que la comète fameuse qui apparut à la mort du dictateur perpétuel, et que portent les monnaies romaines frappées à cette époque. Il est curieux de retrouver, au cœur du moyen-âge, un type aussi ancien. Cela s'explique au reste par l'espèce de culte que Sancerre avait voué à César, son fondateur, dont l'histoire devait être là plus connue que dans le reste de la France. Il est de fait aussi que la tradition d'un prodige astrologique devait se conserver assez facilement, malgré son origine païenne.

Thibaut *le Grand*, comte de Champagne, donna en 1151 le comté de Sancerre à Etienne, son troisième fils. L'histoire aventureuse de ce seigneur est racontée avec détail dans le tome xxvi des *Mémoires de l'académie des inscriptions et belles-lettres.*

SOISSONS.

JEAN DE CLERMONT.

79. + I. DE CLAROMONTE. Croix patée cantonnée d'un besant.

℟. MON . SVESSIONIS. Temple. *Denier de billon.*

La branche de la famille de Nesle, qui porta le nom de Clermont, n'a jamais possédé Soissons.

Ce denier soulève un problème historique sur lequel j'appelle l'attention des numismatistes et de ceux que l'histoire de nos provinces intéresse.

TOUL.

THOMAS, *évêque*.

80. ThOMA . . . DE BORAC . . . . Tête de face, couronnée.

℟. EPS. TVL LEN SIS. Légende divisée par les branches d'une croix cantonnée de douze besants, disposés par groupes de trois chacun. *Sterling d'argent.*

L'évêque de Toul, Thomas de Bourlemont, (1330-80) permit à son monnayeur de fabriquer toute sorte de monnaie, au nom du roi et du comte de Lorraine, et même des florins petits et grands, en payant à l'évêque un certain droit par chaque marc (Lelewel, 237).

TOULOUSE.

RAYMOND IV.

81. + ORAMVIDVS. Croix.

℟. ONOR SCI EGIDI. Agneau pascal. *Obole d'argent.*

Raymond de Saint Gilles succéda en 1088 à son frère Guillaume IV, et mourut en 1105.

Les légendes du denier donné par Duby (pl. CIV, nº 2) ne sont pas exactes.

TURENNE.

RAYMOND.

82. + R. VICECOMES. Croix cantonnée de deux annelets.

℟. + TVRENNE. A entre deux croissants et deux annelets. *Denier de billon.*

Il y a eu plusieurs vicomtes de Turenne, nommés Raymond. Ce denier me semble plus récent que celui qui se trouve dans l'ouvrage de Duby (pl. XCII, nº 2). On voit que le type de la monnaie de Turenne a subi une altération analogue à celle que l'on remarque sur la monnaie d'Angoulême. (*Revue numismatique*, 1839, page 254.)

VIENNE.

83. + SANTVS. MAVRICIV. Tête de saint Maurice à gauche.

℟. + MAXIMA. GALLIAR : Croix haussée, cantonnée des lettres VIEN'. *Gros de billon.*

84. + SANCTVS. MAVRICIVS. Tête de saint Maurice à gauche.

℟. + MA XIM AGA LLIA : Légende divisée par les branches d'une croix cantonnée des lettres VIEN. *Gros de billon.*

Ces deux monnaies sont de nouvelles variétés du gros que j'ai publié dans la *Revue de la numismatique française* (1837, p. 366).

FIN.



